



3^{ÈME} THINK TANK
Groupe de Réflexion n° 2

Proposition d'identification des actions à impact positif permettant de contribuer aux services environnementaux et sociaux d'un concessionnaire

WEBINAIRES
2 & 3 NOVEMBRE
2020



Objectifs de l'étude B phase 1

- Identifier dans les services Environnementaux et les services visant l'amélioration du bien être des salariés/ayants droits/populations riveraines ainsi que les actions intentionnelles ayant des impacts positifs pouvant être mis en œuvre dans les concessions forestières
- **Analyse des différents services** au regard de critères techniques relatifs à leur intégration dans un système de reconnaissance / certification avec un objectif de priorisation (étude de Preuve de concept phase 2)
- **Questionnement** sur l'opérationnalisation



Quel futur pour les concessions certifiées dans le Bassin du Congo ?

Les services environnementaux



Conservation de la biodiversité - ODD15

→ **12 actions**



Conservation des sols forestiers - ODD15

→ **4 actions**



Maintien de la ressource hydrique - ODD15

→ **2 actions**



Lutte contre le changement climatique - ODD13

→ **1 actions**

- Appui aux administrations à la lutte anti braconnage
- Réalisation d'inventaires, études et cartographie des espèces sensibles
- Protection des habitats d'espèces
- Inventaire faune
- Gestion concertée de la chasse dans la concession
- Gestion concertée de la pêche dans la concession
- Inventaire flore
- Amélioration de la connaissance et de la gestion des PFNL
- Conservation des caractéristiques naturelles de la forêt par la mise en place des pratiques EFIR
- Conservation (et/ou gestion) des infrastructures écologiques des concessions
- Restauration des habitats forestiers - Reboisement et restauration d'espaces dégradés.



Quel futur pour les concessions certifiées dans le Bassin du Congo ?

Les services relatifs au bien être des salariés/ayants droits et populations



Amélioration des conditions des vies des populations
ODD 1, 2, 8

→ 4 actions →

- Appui technique financier et commercial aux activités agricoles / élevage, pêche, culture de rente cacao/café
- Développement individuel à partir des opportunités d'emplois et de formation
- Développement et commercialisation de PFNL
- CLIP et co-construction d'une gestion forestière respectant des droits d'usages.



Conditions des vies des travailleurs et ayants droits -
ODD 3, 4, 5, 6

→ 5 actions



Quel futur pour les concessions certifiées dans le Bassin du Congo ?

Critères d'évaluation des actions pour une hiérarchisation

Capacité de mettre en place un système de monitoring et reporting. Redevabilité

Capacité et moyens à mobiliser, cout

Faisabilité technique et méthodologique

Possibilité de changement Capacité de l'entreprise à assurer un impact positif, visible et durable (intensité la marge de progression responsabilité)

Valeur d'image

Possibilité de changement Capacité de l'entreprise à assurer un impact positif, visible et durable (intensité la marge de progression responsabilité)

Additionalité potentielle par rapport à la loi et aux pratiques usuelles. Aspect novateur/innovant de l'action



TEST

Identifier les actions intentionnelles prioritaires à promouvoir dans un objectif de certification et de financement extérieurs selon vos critères, niveau de connaissances, appréciation des enjeux et de la faisabilité



Quel futur pour les concessions certifiées dans le Bassin du Congo ?

Prérequis au développement d'un système de reconnaissance

- Pour vendre, il faut un processus de reconnaissance de qui est fait, donc la construction d'un cadre de vérification et de règles de fonctionnement
- Ne pas réinventer un système de certification mais se reposer autant que possible sur les outils et organisations existantes
- Doit s'adresser à des entreprises légales à minima et probablement certifiées



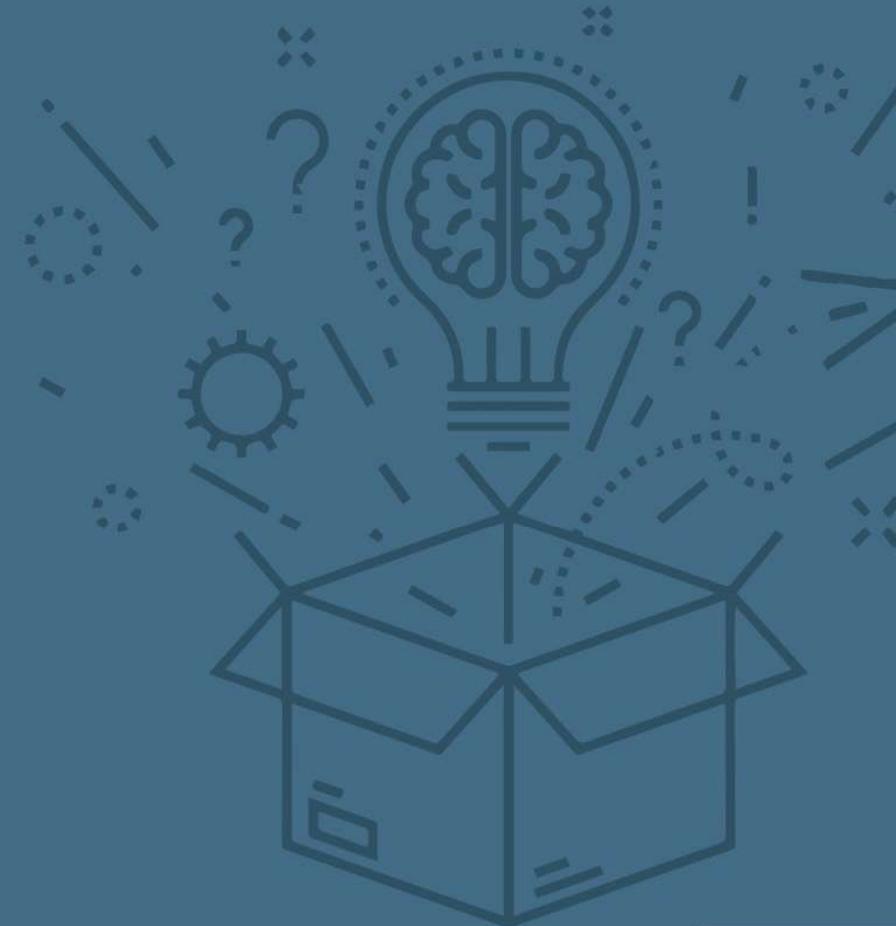
Quel futur pour les concessions certifiées dans le Bassin du Congo ?

Quelques points de vigilance sur l'opérationnalisation à débattre

- Est-ce que l'on finance la mise en œuvre d'une actions ou son l'impact / résultat mesurable/qualifiable ?
- Comment prendre en compte le décalage de temps entre l'action et son résultat (mesure d'efficacité surtout pour les actions biodiversité) ?
- Est-ce que l'on finance au delà de la légalité, le maintien d'une état (positif) ou une l'amélioration d'une situation (ou la restauration d'un état dégradé) ?
- Comment on intègre une certification de services E et S dans un processus de certification Légalité/GD existant (complexité technique de monitoring, difficulté de métrique...)
- Quelle organisation / système pour avoir la crédibilité et l'attractivité nécessaires auprès de financeurs (mécanisme de fonctionnement et de gouvernance, transparence, indépendance, éthique ...) ?
- Quel lien entre le forestier et le financeurs , quels risques en matière d'image et de réputation ?



Quel futur pour les concessions certifiées dans le Bassin du Congo ?



Quel futur pour les concessions certifiées dans le Bassin du Congo ?